



C.L.A.R.A.

4^{ème} Colloque International de l'Association C.L.A.R.A

Comité de Soutien pour la **L**égalisation de la GPA et l'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

**« Gestation Pour Autrui : comment mettre en place un processus
éthique ?
Témoignages des protagonistes (professionnels de la santé,
parents, enfants, gestatrices) »**

**Samedi 13 novembre 2010 de 9H00 à 18H00
à Paris**

**Mairie de Paris 3^{ème} arrondissement
2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS (métro Temple ou Filles du calvaire)**

**Inscriptions par mail à l'adresse claradoc.gpa@free.fr
ou par courrier au 283 rue des Pyrénées 75020 Paris
ou par SMS au 06 07 35 13 35**

THEME ET PROGRAMME

Comme l'année dernière, ce quatrième colloque international de l'association CLARA sera résolument tourné vers les pratiques en France et à l'étranger, dans les pays où la GPA est éthiquement encadrée. Cette année notre colloque mettra l'accent sur les aspects médicaux, psychologiques, et organisationnels de l'entrée dans un parcours d'AMP avec GPA, sans négliger toutefois les aspects juridiques.

I – Présentation du thème

Un projet parental avec don d'engendrement (GPA avec ou sans don de gamètes) implique la réflexion et la décision de plusieurs acteurs : les parents intentionnels et la gestatrice, mais aussi son conjoint, l'ensemble des professionnels impliqués : médecins de la reproduction, psychanalystes, agences ou intermédiaires, conseillers, autorités légales le cas échéant (juge)...

Au delà de la mise en œuvre effective du principe d'un consentement libre et éclairé, sur quelles bases et sur quels critères les couples infertiles, les gestatrices et les professionnels en charge de l'organisation de l'entrée en AMP/GPA vont-ils donner leur accord :

- critères sociaux normatifs (âge, genre, couple...) ?
- critères de santé (risques encourus par l'état de grossesse...) ?
- capacité subjective d'élever un enfant (similaire à un agrément) ?
- attentes et motivations de chacun ?
- compatibilités respectives parents-gestatrices et charges spécifiques qui vont peser sur l'enfant à naître ainsi que sur l'ensemble des protagonistes ?

Loin des théories fantasmées, comment les femmes et les hommes de pays où la GPA est légalement encadrée réfléchissent et décident ?

Que retirent-ils de leur expérience ? Y compris de la vie qui s'ensuit après la naissance de l'enfant ?

Première partie (9H00-12H00) :

Après une allocution d'ouverture (à confirmer) par un député, suivie d'une introduction de quelques dizaines de minutes de la part des responsables de l'association CLARA faisant état de l'actualité de la GPA dans le monde, des débats en cours et de les propositions de lois, cette première partie sera constituée d'interventions de praticiens de terrain, médecins, psychologues, intermédiaires agréés, sociologues, mais aussi de couples infertiles et de gestatrices. Nous avons délibérément choisi les pays où la pratique et l'encadrement légal inspirent confiance et respectent les droits fondamentaux des hommes et des femmes, et leurs choix libres et éclairés (ce qui exclut certains pays comme l'Inde par exemple).

Intervenants :

Belgique : Mme Candice Autin, gynécologue et chef de clinique à Saint Pierre (Bruxelles) et Marie Laure GUSTIN (psychiatre)

Israël : Elly Teman, anthropologue (lecture d'une intervention écrite + vidéo).

USA : Robert Terenzio (avocat), Souad Dreyfus directrice d'une agence de mise en relation, Dr Arnold, embryologue, Dr James F. Mayer, de l'université de Floride, Dr Michael Gobert, directeur médical, et une ou plusieurs gestatrices.

France : Denis Berthiau (Maître de conférences des Universités de droit et membre du Centre d'éthique clinique à l'Hôpital Cochin) : présentation de l'étude d'éthique clinique "Quelles limites aux demandes d'accès à l'assistance médicale à la procréation réputées problématiques au plan éthique ?"

Angleterre : Mme Nathalie Forman, directrice de clinique (lecture d'une intervention écrite, à confirmer)

12H00 -14H00 Pause déjeuner

Deuxième Partie (14H00 – 16H00) : Tables Rondes :

Table Ronde n° 1 : Les professionnels de l'infertilité :

Du défenseur de l'ordre social à l'acteur pouvant arguer d'une clause de conscience personnelle, comment se perçoivent les pouvoirs, les droits et les responsabilités associées ? Sur quelles légitimités s'appuyer ?

Cette table ronde se fera avec la participation de médecins (Candice Autin), de psychologue (Nadia Cherkaski), de couples infertiles ayant eu recours à la GPA, et d'une avocate (Nathalie Boudjerada).

Table Ronde n°2 : Les couples en projet parental et les gestatrices :

Entre justice sociale et éthique, que pourrait-on attendre en France d'une loi et de sa mise en œuvre par des professionnels ? Comment et dans quel cadre pourrait-on expliquer son projet parental ou sa volonté d'aider un couple infertile à devenir parent ? Quelles peurs sont ressenties ? Comment envisage-t-on la vie et les relations après la naissance ?

Elle aura lieu avec la participation de couples infertiles réfléchissant à un parcours de GPA, de femmes envisageant de porter l'enfant d'autrui, d'une ou de plusieurs personnes nées par GPA, d'un (des) médecins, d'une sociologue (Dominique Mehl), d'une psychologue (Léa Karpel) et d'un juriste (Denis Berthiau).

Troisième partie – 16H30 – 17H30

Présentation du livre de Sylvie et Dominique Mennesson : « Gestation pour autrui, l'improbable débat » (éditions Michalon).

Conclusion du colloque suivie d'un cocktail.

Tenue de stands

En parallèle, des entretiens personnalisés pourront avoir lieu avec des professionnels internationaux de l'AMP, qui apporteront aux couples des informations plus détaillées. Des stands seront donc à leur disposition. Des interprètes aideront à la traduction le cas échéant. D'autres associations seront conviées à présenter leurs actions.

Les journalistes seront les bienvenus, ainsi que les politiques, les institutions de l'AMP et les décideurs publics.



C.L.A.R.A.

Bulletin d'inscription

Colloque du 13 novembre 2010 de l'Association C.L.A.R.A

Je souhaite participer au Colloque de l'Association CLARA du 13 novembre 2010

Nom/prénom : Pseudo

Adresse e-mail :

Téléphone

Adhérent cotisant Presse

- Membre d'une association partenaire de CLARA (préciser laquelle)
- Milieu scientifique, médical ou juridique

TARIFS :

- **10 euros** pour les couples adhérents à jour de leur cotisation **ET** pour les membres
 - des associations partenaires de CLARA
- **20 €** pour les « Extérieurs »
- **100 €** pour la tenue d'un Stand d'exposition (**sauf pour les associations, gratuit**)
- Règlement à l'avance par chèque ou virement à l'ordre de l'Association CLARA. 283 rue des Pyrénées 75020 Paris ou en ligne (site : <http://claradoc.gpa.free.fr> puis cliquer sur l'onglet « adhésions » et suivre les instructions
- **Gratuit pour la presse et les experts de l'Association**

Merci de renvoyer ou de confirmer votre **inscription avant le 31 Octobre 2010:**

- Par courrier : Association C.L.A.R.A – 283, Rue des Pyrénées – 75020 Paris
- Par mail : claradoc.gpa@free.fr
- Par SMS : 06 07 35 13 35